



AM
SUISSE

Bulletin 9/19

La réussite grâce à la collaboration

Impressum

Bulletin d'AM Suisse

Maison d'édition

AM Suisse,
Seestrasse 105, 8002 Zurich
T +41 44 285 77 77, F +41 44 285 77 78
info@amsuisse.ch

Direction du service d'édition

Heidi Foster,
h.foster@amsuisse.ch
T +41 44 285 77 13, Fax 044 285 77 24

Rédaction

Sarah Brandenberger,
s.brandenberger@amsuisse.ch
T +41 44 285 77 14, F +41 44 285 77 24

Traductions :

Global Translations, global-translations.ch

Réalisation :

Javier Magdaleno, j.magdaleno@amsuisse.ch

Parution :

10 x par an

Forme masculine

Pour faciliter la lecture, on n'utilise que la forme masculine d'une désignation de personne dans les textes. La forme féminine y est comprise.

WorldSkills Kazan 2019

Diplôme et certificat pour les métiers d'AM Suisse

4

Baromètre de renchérissement branche du métal

Indice du coût de la construction métallique

8

En visite chez

Interview avec Stephane et Olivier Oppikofer

12

Suva

Primes 2020

14

Concours international de maréchaux-ferrants

To be Ranch

16

Swisscom

Protéger au lieu de payer

18

AM Suisse et Swisscom : un partenariat fructueux

19

Lifelong Learning

Plus de 125 employeurs suisses se déclarent en faveur de la formation permanente

22



Septembre 2019 : dernier numéro du bulletin

✉ Christoph Andenmatten

Le sondage sur l'utilisation des médias mené à la fin de l'année 2018 a révélé que le bulletin en ligne n'était que peu consulté. L'enquête a en outre montré que nos membres privilégient les canaux d'information électroniques tels que les e-mails et les newsletters. Le site Internet de l'association joue lui aussi un rôle important.

La conception du bulletin entraîne des coûts supplémentaires considérables. Compte tenu du rapport coût/utilité défavorable, le comité central a décidé que les thèmes qui paraissent jusqu'ici dans le bulletin seraient publiés dans la newsletter et dans les actualités en ligne.

Nous sommes convaincus de transmettre ainsi nos informations de manière plus efficace. ●



Christof Röllin (au milieu) et Rémy Mornod (à droite) à la cérémonie d'ouverture.

WorldSkills Kazan 2019

Christof Röllin et Rémy Mornod sont de retour : le 29 août dernier, ils ont été reçus avec beaucoup d'enthousiasme par leurs fidèles fans à la Ruebisbachhalle de Kloten. Le parcours jusqu'aux WorldSkills et la compétition ont été éprouvants.

✍ Sarah Brandenberger/Elza Miftari
📷 SwissSkills/Marcel Sigg

Le long chemin jusqu'aux championnats du monde des métiers a imposé beaucoup de volonté, de discipline et d'endurance : l'année dernière, Christof Röllin et Rémy Mornod s'étaient mesurés à leurs adversaires nationaux lors des championnats suisses des métiers, qualificatifs pour les WorldSkills. Toutefois, décrocher le précieux sésame pour les championnats du monde ne suffisait pas pour faire face à la rude concurrence internationale. Ils ont tous les deux suivi un entraînement intensif.

Mi-août, après des mois de préparation, le grand jour est enfin arrivé : Christof Röllin et Rémy Mornod se sont rendus en Russie avec 39 autres participants aux WorldSkills.

Toute l'équipe des SwissSkills a même rejoint Kazan une semaine avant le début de la compétition pour les derniers préparatifs individuels, afin de s'installer et de découvrir le site de la compétition.

Le 22 août 2019, les WorldSkills ont été officiellement ouverts dans d'impressionnantes célébrations entrecoupées de spectacles, avec la participation des candidats et devant 40 000 spectateurs.

La compétition a ensuite débuté : durant les deux premiers jours, Christof Röllin a dû dimensionner un moteur Cummins et l'assembler selon la documentation d'atelier, puis mener à bien plusieurs exercices hydrauliques sur une minipelle Volvo ainsi que le contrôle de réception d'un chargeur sur pneus. Les troisième et quatrième jours de compétition étaient dédiés à un calcul d'hydraulique mobile et au poste Entraînements, qui consistait à réaliser différents

Plus de 1350 participants

issus de 63 pays et de 56 corps de métier ont participé aux WorldSkills. Au total, la délégation suisse a remporté 16 médailles, dont cinq en or.

réglages et mesures sur la transmission à convertisseur de couple d'un bulldozer. Il a en outre fallu localiser et corriger une grande variété de défauts sur le système électrique d'une tractopelle.

Rémy Mornod a quant à lui dû réaliser une maquette de véhicule blindé. Pour cela, il a dû plier, couper, percer, découper au chalumeau, souder et assembler.

Les petits plats ont également été mis dans les grands pour la fête de clôture et la remise des prix, et toutes les places avaient trouvé preneur.

Les représentants d'AM Suisse n'ont pas fini loin d'une médaille. En parvenant à la 4^e place, Christof Röllin a remporté un diplôme, tandis que Rémy Mornod s'est classé à un respectable 9^e rang. Nous sommes fiers de leur formidable engagement. ●

Christof Röllin, mécanicien en machines agricoles

Les journées d'épreuves ont été certainement exigeantes. Comment les avez-vous vécues ?

Elles ont été très rigoureuses. Il se passait toujours quelque chose. Dans l'ensemble, ça s'est bien passé. Je n'ai même pas remarqué le public, les photographes et les caméramans.

Que pouvez-vous nous dire sur les exercices ?

Les exercices ressemblaient à ceux des championnats suisses des métiers et de la PQ, mais ils étaient plus difficiles et nous avions moins de temps à disposition. Il a fallu respecter scrupuleusement les règles de sécurité, et nous les avons d'ailleurs beaucoup pratiquées.

Comment avez-vous trouvé Kazan ? Comment était l'ambiance ?

Kazan est une très jolie ville, mais nous n'avons pas pu beaucoup en profiter. Bien évidemment, cet événement était de taille et l'ensemble a été une belle expérience. Et puis nous nous sommes très bien entendus dans l'équipe. Ces manifestations sont l'occasion de faire connaissance et de souffrir ensemble. Je crois que nous garderons contact à l'avenir.

Quelle expérience restera gravée dans votre mémoire ?

L'événement dans son ensemble. C'était une expérience incroyable, et nous y avons noué de très belles amitiés. ●



Martin Schär (à gauche) et Christof Röllin à la fête de clôture à Kazan.

Martin Schär, expert

Comment avez-vous vécu les WorldSkills, en tant qu'expert ?

Ce fut absolument passionnant. Évaluer les candidats d'autres pays a été pour moi un défi et une mission de taille.

Quels ont été les points positifs et négatifs ?

Le fait que les experts des autres pays adoptent un mode de pensée similaire au mien a été un facteur très positif, et l'évaluation a vraiment bien fonctionné. Nous trouvons ainsi rapidement un terrain d'entente, et je pense que tous les candidats ont fait l'objet d'une évaluation juste.

Quelle expérience garderez-vous en mémoire ?

Il y a eu tellement d'expériences, notamment dans les échanges avec les autres experts, mais aussi avec les candidats originaires de différents pays, parmi lesquels nous souhaitons distinguer ensemble le meilleur mécanicien en machines agricoles et en machines de chantier. Mais en plus des expériences, j'ai fait de très belles rencontres.

Quel regard portez-vous sur les prochains WorldSkills ?

Les WorldSkills de Kazan ont été pour moi

une première expérience. Nous analyserons encore une fois le tout dans le détail. Nous avons perdu quelques points, et nous allons à présent étudier précisément où nous les avons perdus. Sur le plan technique, nous avons atteint un très haut niveau, ça s'est bien passé. J'ai la certitude qu'avec un entraînement adéquat, nous parviendrons la prochaine fois à gâcher moins de points. ●

Rémy Mornod, constructeur métallique

Les journées d'épreuves ont été certainement exigeantes. Comment les avez-vous vécues ?

Cela a très bien commencé, mais après le deuxième jour cela s'est moins bien passé. Nous avons quand même continué jusqu'à la fin, jusqu'aux troisième et quatrième jours. Les journées sont vraiment longues. De nombreuses personnes viennent regarder, y compris des photographes qui prennent des clichés et font des vidéos. J'ai été vraiment impressionné.

Comment avez-vous trouvé Kazan ? Comment était l'ambiance ?

L'ambiance à ces championnats du monde était fantastique. C'était super d'être avec toute l'équipe. L'expérience était vraiment chouette. Nous étions toujours ensemble et avons eu beaucoup de plaisir. Quand l'un d'entre nous n'était pas en forme, il y avait toujours quelqu'un d'autre pour lui remonter le moral, pour papoter et rigoler. C'était une expérience de vie géniale.

Quelle expérience restera gravée dans votre mémoire ?

Je pense que je me souviendrai de toutes les expériences faites à ces championnats. C'est un événement inoubliable. Être au milieu de tous les autres candidats, c'était comme faire partie d'une grande famille. J'ai vraiment adoré. Ce qui m'a particulièrement épaté, c'est la cérémonie d'ouverture : quand on entre dans un stade de 40 000 personnes, ça met des frissons. ●



Rémy Mornod (à gauche) et Philippe Renevey après leur arrivée à Kloten.

Philippe Renevey, expert

Comment avez-vous vécu les WorldSkills, en tant qu'expert ?

Cela a été une découverte formidable pour moi. Nous avons beaucoup entendu parler des WorldSkills. On nous avait expliqué comment c'était, mais une fois qu'on y est, c'est vraiment une toute autre affaire. Les échanges avec les autres experts étaient très intéressants.

Quels ont été les points positifs et négatifs ?

Ce qui était positif, c'est que nous nous sommes bien entendus avec les experts

européens, et quand on parle de l'Europe, il faut aussi inclure la Russie. Par contre, il était très difficile de communiquer avec les experts asiatiques, qui avaient tous des interprètes. La pièce que nous réalisons aux WorldSkills ne reflète pas notre travail de tous les jours. Donc c'est ça qu'on aimerait faire évoluer et développer.

Nous devons maintenant digérer toutes ces expériences, puis constituer un groupe de travail. C'est ce dont nous avons convenu avec les autres experts européens. Grâce aux technologies comme Skype, Internet

et les e-mails, nous pouvons aujourd'hui échanger nos idées et continuer à développer notre profession.

Quelle expérience garderez-vous en mémoire ?

Comme l'a dit Rémy, l'ensemble de l'événement constitue une expérience en soi, l'échange avec les autres et surtout avec les autres experts. ●



Baromètre de renchérissement pour la branche de la construction métallique – Indice du coût de la construction métallique d'AM Suisse

L'indice zurichois des prix de la construction de logements, calculé chaque année par le bureau des statistiques de la Ville de Zurich, a augmenté entre avril 2018 et avril 2019 de 0,9 %, atteignant désormais 101,1 points (avril 2017 = 100). En 2018, l'indice zurichois des prix de la construction avait enregistré une légère augmentation de 0,2 % par rapport à l'année précédente, alors qu'en 2017 les prix étaient restés stables.

Source : Ville de Zurich, bureau des statistiques, indice zurichois des prix de la construction de logements 2018 (www.stadt-zuerich.ch/ziw).

La hausse de l'indice zurichois des prix de la construction de logements démontre que la conjoncture du secteur zurichois de la construction demeurerait bonne au moment de l'enquête sur les prix. Fin mars 2019,

le coût d'ouvrage de tous les bâtiments en construction, chiffré à environ 5,4 milliards de francs, était de 1,4 % supérieur au niveau de l'année précédente. Les perspectives à moyen terme se sont

cependant un peu détériorées par rapport à l'année précédente. Le coût d'ouvrage des bâtiments autorisés, mais dont la construction n'a pas encore été entamée (en quelque sorte le volume de commandes des entreprises de construction), s'élevait à près de 2,3 milliards de francs dans la Ville de Zurich fin mars 2019. Soit 10,5 % de moins que l'année précédente.

La base du calcul du renchérissement

L'indice zurichois des prix de la construction de logements, dont la série remonte jusqu'en 1914, est révisé régulièrement et fondé sur une nouvelle base (= 100), la dernière remontant à avril 2017. La construction témoin, qui sert de référence pour l'indice zurichois, est le complexe résidentiel Triemli 1, achevé en 2016, de la coopérative de construction zurichoise Rotach. Le lotissement comprend deux bâtiments longitudinaux et cinq bâtiments construits en hauteur. Le bureau des statistiques de la Ville de Zurich demande chaque année à environ 200 entreprises de construction de la région de Zurich de proposer des prix pour une partie du lotissement, notamment un bâtiment longitudinal et deux bâtiments construits en hauteur. L'indice zurichois des prix de construction de logements est ensuite calculé à partir de quelque 400 offres individuelles. Ces chiffres constituent la base de l'indice du coût de la construction métallique d'AM Suisse. Le décompte du renchérissement lors de prestations de construction métallique peut être calculé selon cet indice dans toute la Suisse, même si c'est un bien de la ville de Zurich qui constitue la référence. Les seules exceptions sont d'autres dispositions contractuelles entre le donneur d'ordre et le mandataire. Les types de travail et les prestations de construction suivants sont pris en compte dans le calcul de l'indice du coût de la construction métallique d'AM Suisse : CFC 221.1 | Fenêtres en bois/métal [jusqu'en 2005 : CFC 221.4 | Fenêtres en aluminium], CFC 221.6 | Portes extérieures, portails en métal, CFC 272.1 | Éléments métalliques préfabriqués et CFC 272.2 | Constructions métalliques générales. ●

Indice zurichois des prix de la construction de logements, 2018 et 2019

Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	2018	2019
Total (CFC 1, 2, 4 et 5) ¹	+ 0.2 %	+ 0.9 %
Travaux préparatoires (CFC 1)	+ 0.2 %	+ 2.4 %
Bâtiment (CFC 2)	+ 0.2 %	+ 1.1 %
Excavation (CFC 20)	- 0.4 %	- 6.8 %
Gros œuvre 1 (CFC 21)	0.0 %	+ 2.9 %
Gros œuvre 2 (CFC 22)	+ 0.5 %	+ 1.7 %
Installations électriques (CFC 23)	- 1.2 %	+ 3.6 %
Installations de chauffage, de ventilation et de climatisation (CFC 24)	+ 1.4 %	+ 3.9 %
Installations sanitaires (CFC 25)	0.0 %	0.0 %
Installations de transport (CFC 26)	- 2.9 %	+ 0.2 %
Aménagement 1 (CFC 27)	+ 0.7 %	- 0.2 %
Aménagement 2 (CFC 28)	+ 0.3 %	+ 0.3 %
Honoraires (CFC 29)	+ 0.3 %	+ 0.4 %
Aménagements des abords (CFC 4)	+ 0.4 %	+ 2.6 %
Frais annexes de construction (CFC 5)	+ 0.1 %	+ 1.9 %

¹ CFC = Code des frais de construction 2017 du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB).



Fin mars 2019, le coût d'ouvrage de tous les bâtiments en construction s'élevait à environ CHF 5,4 milliards.

Indice du coût de la construction métallique d'AM Suisse, 2000 – 2019

Base octobre 1998 = 100 points

Indices (points)

CFC ¹	221	221.4	221.6	272	272.1	272.2
	Fenêtres, Portes, extérieures, Portails	Fenêtres en aluminium	Portes extérieures, Portails en métal	Constructions métalliques	Éléments métalliques préfabriqués	Constructions métalliques générales
1.4.2000	102.2	105.5	105.4	102.1	97.8	104.4
1.4.2001	106.4	110.7	110.4	107.6	106.1	108.4
1.4.2002	107.2	112.9	112.8	110.6	108.1	111.9
1.4.2003	108.0	116.3	116.0	112.6	106.9	115.6
1.4.2004	111.1	118.3	118.6	114.5	110.1	116.9
1.4.2005	112.8	123.6	124.7	121.4	113.5	125.8

¹ CFC = Code des frais de construction 2001 du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB).

Base avril 2005 = 100 points

Indices (points)

CFC ¹	221	221.1	221.6	272	272.1	272.2
	Fenêtres, Portes extérieures, Portails	Fenêtres en bois/métal	Portes extérieures, Portails en métal	Constructions métalliques	Éléments métalliques préfabriqués	Constructions métalliques générales
1.4.2005	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1.4.2006	101.6	101.7	101.4	99.1	101.1	99.0
1.4.2007	106.7	107.0	105.7	102.0	102.2	102.1
1.4.2008	108.4	108.9	107.0	104.0	103.5	104.2
1.4.2009	108.2	108.7	106.6	101.7	103.6	100.4
1.4.2010	109.2	110.0	106.7	102.5	104.8	101.1

¹ CFC = Code des frais de construction 2001 du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB).

Base avril 2010 = 100 points

Indices (points)

CFC ¹	221	221.1	221.6	272	272.1	272.2
	Fenêtres, Portes extérieures, Portails	Fenêtres en bois/métal	Portes extérieures, Portails en métal	Constructions métalliques	Éléments métalliques préfabriqués	Constructions métalliques générales
1.4.2010	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1.4.2011	97.4	96.4	101.3	101.5	102.0	101.5
1.4.2012	95.0	93.2	102.3	101.7	103.7	101.4
1.4.2013	95.3	93.4	103.0	103.0	102.5	103.1
1.4.2014	95.4	93.3	104.1	104.4	102.5	104.8
1.4.2015	93.6	91.3	102.8	102.5	98.2	103.0
1.4.2016	93.1	90.8	102.5	101.6	98.1	101.9
1.4.2017	93.3	90.5	104.8	100.4	98.6	100.4

¹ CFC = Code des frais de construction 2001 du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB).

Base avril 2017 = 100 points

Indices (points)

CFC ¹	221	221.1	221.6	272	272.1	272.2
	Fenêtres, Portes extérieures, Portails	Fenêtres en bois/métal	Portes extérieures, Portails en métal	Constructions métalliques	Éléments métalliques préfabriqués	Constructions métalliques générales
1.4.2017	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1.4.2018	101.5	101.2	102.1	100.4	101.2	100.1
1.4.2019	102.3	102.2	102.7	98.8	102.4	97.7

¹ BKP = Baukostenplan 2017 der Schweizerischen Zentralstelle für Baurationalisierung (CRB).

Variation en pourcentage

CFC ¹	221	221.4	221.6	272	272.1	272.2
	Fenêtres, Portes, extérieures, Portails	Fenêtres en aluminium	Portes extérieures, Portails en métal	Constructions métalliques	Éléments métalliques préfabriqués	Constructions métalliques générales
1.4.2000 – 1.4.2001	4.1 %	4.9 %	4.7 %	5.4 %	8.5 %	3.9 %
1.4.2001 – 1.4.2002	0.7 %	2.1 %	2.1 %	2.8 %	1.9 %	3.3 %
1.4.2002 – 1.4.2003	0.8 %	3.0 %	2.9 %	1.8 %	– 1.0 %	3.3 %
1.4.2003 – 1.4.2004	2.9 %	1.7 %	2.2 %	1.7 %	3.0 %	1.1 %
1.4.2004 – 1.4.2005	1.6 %	4.6 %	5.1 %	6.1 %	3.1 %	7.6 %

¹ CFC = Code des frais de construction 2001 du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB).

Variation en pourcentage

CFC ¹	221	221.1	221.6	272	272.1	272.2
	Fenêtres, Portes extérieures, Portails	Fenêtres en bois/métal	Portes extérieures, Portails en métal	Constructions métalliques	Éléments métalliques préfabriqués	Constructions métalliques générales
1.4.2005 – 1.4.2006	1.6 %	1.7 %	1.4 %	- 0.9 %	1.1 %	- 1.0 %
1.4.2006 – 1.4.2007	5.0 %	5.2 %	4.2 %	3.0 %	1.1 %	3.2 %
1.4.2007 – 1.4.2008	1.6 %	1.7 %	1.2 %	1.9 %	1.3 %	2.0 %
1.4.2008 – 1.4.2009	- 0.2 %	- 0.2 %	- 0.3 %	- 2.2 %	0.0 %	- 3.6 %
1.4.2009 – 1.4.2010	0.9 %	1.2 %	0.1 %	0.8 %	1.2 %	0.7 %
1.4.2010 – 1.4.2011	- 2.6 %	- 3.6 %	1.3 %	1.5 %	2.0 %	1.5 %
1.4.2011 – 1.4.2012	- 2.5 %	- 3.4 %	1.0 %	0.2 %	1.6 %	0.0 %
1.4.2012 – 1.4.2013	0.4 %	0.3 %	0.7 %	1.3 %	- 1.1 %	1.6 %
1.4.2013 – 1.4.2014	0.1 %	- 0.2 %	1.1 %	1.4 %	0.1 %	1.6 %
1.4.2014 – 1.4.2015	- 1.9 %	- 2.1 %	- 1.2 %	- 1.8 %	- 4.3 %	- 1.7 %
1.4.2015 – 1.4.2016	- 0.5 %	- 0.5 %	- 0.4 %	- 0.9 %	- 0.1 %	- 1.1 %
1.4.2016 – 1.4.2017	0.2 %	- 0.3 %	2.2 %	- 1.1 %	0.5 %	- 1.4 %
1.4.2017 – 1.4.2018	1.5 %	1.2 %	2.1 %	0.4 %	1.2 %	0.1 %
1.4.2018 – 1.4.2019	0.8 %	0.9 %	0.6 %	- 1.7 %	1.1 %	- 2.4 %

¹ CFC = Code des frais de construction 2017 du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB).

Compensation du renchérissement selon l'indice du coût de la construction métallique d'AM Suisse

Si le donneur d'ordre et le mandataire ont convenu que le renchérissement de la construction peut être compensé, alors la question suivante se pose : Quel pourcentage de renchérissement correspond à l'augmentation ou la baisse des points d'indice ? Les taux de variation sont calculés selon les formules présentées ci-dessous :

Exemple pour CFC 221.6 | Portes extérieures, portails en métal

Niveau de l'indice du 01.04.2018 : 102,1 points

Niveau de l'indice du 01.04.2019 : 102,7 points

Variation selon les points (d'indice) : 102,7 points – 102,1 points = **+ 0,6 points (d'indice)**

Variation en pourcentage² : $[(102,7 - 102,1) / 102,1] \times 100 = \mathbf{+ 0,6 \%}$

² Les taux de renchérissement présentés dans les tableaux sont calculés par le bureau des statistiques de la Ville de Zurich avec des indices comprenant quatre décimales ; ainsi, ils peuvent légèrement différer des taux de variation qui sont calculés avec des indices comportant qu'une décimale ($\pm 0,1$ point de pourcentage).

« Chacun porte la responsabilité de certains projets. »

Stephan et Olivier Oppikofer dirigent ensemble l'entreprise Oppikofer Stahl- & Metallbau AG à Frauenfeld. Dans cet entretien, ils expliquent leur passion pour la construction métallique et partagent leur définition du succès.

📷 Sarah Brandenberger



Comment avez-vous réparti les tâches au sein de la direction ?

Stephan Oppikofer: globalement, nous avons réparti les responsabilités à parts égales. Chacun porte la responsabilité de certains projets. Cela signifie que nous préparons tous les deux des devis.

Nos caractères se complètent bien, car Olivier est d'un naturel plutôt calme alors que je ne tiens pas en place.

Olivier Oppikofer: nous nous partageons également les tâches de gestion du personnel. Stephan est responsable du personnel de manière générale. De mon côté, je suis chargé des apprentis.

Quels sont les avantages d'avoir deux directeurs ?

Stephan Oppikofer: un des grands avantages est que la suppléance est assurée de manière optimale. De plus, nous pouvons toujours nous concerter lorsqu'il y a des décisions à prendre.

Votre entreprise existe depuis 114 ans. Comment faites-vous pour qu'elle reste jeune malgré tout ?

Stephan Oppikofer: il me paraît essentiel de rester en phase avec son époque. Cela implique d'investir en continu. L'entreprise se rajeunit naturellement lors des départs à la retraite.

Quels sont à vos yeux les atouts de votre entreprise ?

Olivier Oppikofer: je pense que nos employés, dont une bonne partie travaillent pour nous depuis plusieurs années, ont beaucoup de valeur. Il nous tient à cœur de promouvoir une ambiance familiale, ce qui est motivant pour eux.

Stephan Oppikofer: il faut ajouter que nous sommes très proches de nos collaborateurs, qui peuvent nous parler directement. Je pense que c'est un point important pour garder les collaborateurs. D'autres atouts sont la flexibilité et la spontanéité.

Qu'est-ce que le succès signifie pour vous ?

Olivier Oppikofer: des clients et des collaborateurs satisfaits.

Stephan Oppikofer: quand on peut sortir du travail en étant content. Il faut bien sûr que la rentabilité soit au rendez-vous. Ce que je trouve particulièrement motivant, ce sont les projets spéciaux comme celui du Musée national, pour lequel nous avons produit puis installé 700 mètres de mains courantes en laiton.

Qu'est-ce qui vous passionne dans la construction métallique ?

Stephan Oppikofer: je suis tombé dedans quand j'étais petit. J'ai toujours dit que j'étais né pour travailler dans la construction métallique. Je ne pourrais pas faire ce métier si je n'étais pas passionné.

Olivier Oppikofer: j'ai aussi baigné dans la construction métallique depuis mon enfance. J'ai nourri cette passion au fil des ans.

Quels sont pour vous les éléments particulièrement importants de la gestion d'entreprise ?

Olivier Oppikofer: la gestion du personnel me paraît particulièrement importante. Ma priorité absolue est de donner le bon travail au bon collaborateur et de l'encourager.

Il faut aussi qu'il y ait toujours une sorte de fil rouge dans la gestion d'entreprise.

Stephan Oppikofer: pour moi, l'objectif le plus important est d'assurer la qualité et de tenir les délais. Il faut pour ce faire disposer d'une structure et d'une organisation optimales.

Quels sont vos projets d'avenir ?

Stephan Oppikofer: nous sommes encore dans une phase de renouvellement des générations. Nous prévoyons de restructurer l'organisation du personnel. Nous souhaitons surtout renforcer les capacités du personnel administratif, développer les surfaces de bureaux et les réorganiser. Cette restructuration est nécessaire, car le nombre de tâches administratives augmente constamment. ●

Suva : évolution des primes pour 2020

La Suva affiche un résultat d'exploitation positif pour 2018. Agissant dans l'intérêt de l'industrie et de l'artisanat suisses, elle allège les charges des entreprises affiliées à l'assurance contre les accidents professionnels d'environ 170 millions de francs en 2020. Cet allègement prend la forme d'une réduction de prime exceptionnelle accordée aux entreprises assurées.

🔗 Suva

Les taux de base pour 2020 de la classe Construction métallique et construction d'appareils, entreprises de montage demeurent stables dans l'assurance contre les accidents tant professionnels que non professionnels. Le taux de base appliqué en 2020 pour la technique agricole dans l'assurance contre les accidents professionnels demeure stable, tandis qu'il diminue de un degré dans l'assurance contre les accidents non professionnels.

La Suva fait état pour l'exercice 2018 d'un résultat net de 4,8 millions de francs. Elle est toujours très solidement financée, et elle peut faire face à l'ensemble des engagements envers ses assurés.

Les produits élevés générés par les placements les années précédentes permettent, malgré la performance négative de -2,7 % enregistrée en 2018, de procéder en 2020 à une réduction de primes de 170 millions de francs au total dans l'assurance contre les accidents professionnels, ce qui correspond à 11 % de la prime nette.

Abaissement du taux d'intérêt technique
Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) fixe, pour tous les assureurs-accidents, le taux d'intérêt technique qui détermine les conditions auxquelles les capitaux mis de côté pour les rentes sont rémunérés. Dans

les faits, les choses se passent ainsi: lorsqu'elle alloue une rente, la Suva en calcule le coût total. En effet, elle doit constituer des provisions d'un montant équivalant en tenant compte du produit théorique des intérêts (taux technique). Un abaissement du taux d'intérêt technique signifie donc que la Suva doit mettre plus d'argent de côté, ce qui fait augmenter la prime nécessaire.

Or, c'est précisément ce qu'a décidé le DFI début 2019. Le taux d'intérêt technique appliqué dans l'assurance-accidents est abaissé à 1,5 % à compter du 1^{er} janvier 2020. Il s'établissait jusqu'ici à 2,75 % pour les rentes liées à des accidents survenus avant 2014 et à 2 % pour les rentes à partir de 2014. Les besoins financiers découlant de cet abaissement avoisinent 3 milliards de francs et peuvent être financés en partie par les provisions constituées à titre préventif par le passé.

Renforcement des incitations à la prévention pour les petites entreprises

Dès 2020, les incitations à la prévention seront renforcées, pour les petites entreprises, par le biais d'un abaissement du seuil d'accès au système de bonus-malus (SBM). Dans le SBM, les coûts occasionnés sont comparés à ceux des entreprises de la même branche. Si une entreprise se distingue par des coûts inférieurs à la moyenne sectorielle, cela a un effet positif sur sa prime. Les entreprises rattachées au SBM peuvent ainsi influencer leurs



Moins d'accidents, cela signifie moins de souffrances, mais aussi une baisse des coûts.

primes en sensibilisant leur personnel aux questions de sécurité et, ce faisant, en réduisant durablement les coûts. À l'inverse, la prime augmente lorsque les coûts de l'entreprise dépassent ceux de la branche. Pour plus d'informations, consultez www.suva.ch/primes ou votre agence Suva.

Évolution des primes pour la classe 11C

Assurance contre les accidents professionnels (AAP)

Dans la classe 11C (Construction métallique et construction d'appareils, entreprises de montage), la fréquence des accidents professionnels est restée quasiment stable à 179 accidents pour 1000 travailleurs à plein temps. Le taux de risque se situe à un niveau pratiquement inchangé. L'impact de l'évolution des coûts par cas, qui ont continué d'augmenter, reste négatif. Les taux de base pour 2020 demeurent néanmoins les mêmes pour la grande majorité des entreprises. La partie de sous-classe 11C F0 (Montage de charpentes métalliques) voit son taux de base baisser de un degré (5 %).

Dans l'AAP, les produits excédentaires des placements ont profité en 2019 à l'ensemble des entreprises assurées à la Suva sous la forme d'une réduction de 15% sur la prime nette. Une nouvelle réduction de prime de 11 % peut être accordée pour 2020.

dée pour 2020. L'un dans l'autre, les taux de primes bruts de toutes les parties de sous-classe, à l'exception de la partie de sous-classe 11C F0, augmenteront d'environ 4 %.

Assurance contre les accidents non professionnels (AANP)

Dans l'assurance contre les accidents non professionnels, le taux de risque est presque inchangé. La fréquence des accidents a légèrement augmenté et s'établit à 134 cas pour 1000 travailleurs à plein temps. Les coûts par cas sont en légère hausse par rapport à l'année précédente. Le taux de base net reste néanmoins situé au même niveau qu'en 2019, soit 1,9630 %.

Évolution des primes pour la partie de sous-classe 13D C0

Assurance contre les accidents professionnels (AAP)

Dans l'assurance contre les accidents professionnels, le taux de base appliqué à la partie de sous-classe 13D C0 (Entretien de machines et appareils des secteurs de l'agriculture et du bâtiment) demeure inchangé.

Dans l'AAP, les produits excédentaires des placements ont profité en 2019 à l'ensemble des entreprises assurées à la Suva sous la forme d'une réduction

de 15% sur la prime nette. Une nouvelle réduction de prime de 11 % peut être accordée pour 2020. En fin de compte, cela signifie que le taux de prime brut augmentera d'environ 4 %.

Assurance contre les accidents non professionnels (AANP)

Dans l'assurance contre les accidents non professionnels, le taux de risque est presque inchangé. La fréquence des accidents est stable et s'établit à 141 cas pour 1000 travailleurs à plein temps. Le taux de base peut être abaissé de un degré (5 %), ce qui situe le taux de base à 1,78 % en valeur nette.

Les entreprises ont bénéficié l'an dernier, du fait de la bonne performance réalisée par les placements les années précédentes, d'une réduction de 15 % sur la prime de l'assurance contre les accidents non professionnels. Étant donné que, dans l'AANP, la prime ne connaîtra pas de nouvelle réduction l'an prochain, le taux de prime brut augmentera en 2020 pour la majorité des entreprises, ce bien que le taux de base demeure inchangé.

Cependant, les taux de primes des différentes entreprises peuvent s'écarter des taux de base en fonction du champ d'activité, de l'évolution du risque et du classement selon le système de bonus-malus.



L'épreuve « back to old school » rassemblant les plus de quarante ans et les moins de quarante ans a fasciné le public.

To be Ranch 2019

Le concours international de maréchaux-ferrants à Langnau bei Reiden, certes petit, mais de grande qualité, est depuis longtemps une tradition bien établie.

📷 Christian Krieg



Le site d'Alexandra et Fredi Hess se prête à merveille au concours associé à la Ranchfest. Participant aux championnats d'Europe sous les couleurs de l'Espagne en juin 2018, Marti Surinyach a officié en tant que juge de la compétition aux côtés de Philipp Bühler, vainqueur du concours To Be Ranch 2018.

La première épreuve du fer forgé n'a pas été modifiée et elle a duré 40 minutes. Lors de l'épreuve « surprise », les juges ont forgé leurs modèles de fers directement sur place et ont ainsi montré aux jeunes forgerons du concours une marche à suivre possible pour atteindre le résultat escompté. Cette année, l'épreuve « œil d'aigle » (Eagle Eye) a mieux été coordonnée et plus rapidement. Comme à l'accoutumée, la forme du fer ne pouvait être observée que durant dix secondes. Deux maréchaux-ferrants devaient ensuite s'affronter pendant quinze minutes avec démarrage à froid. Le vainqueur pouvait continuer le concours, mais il n'avait plus que dix minutes à disposition lors de la manche suivante. Quant au perdant, il pouvait tenter sa chance contre un autre vaincu. Après avoir perdu deux fois, il était éliminé du concours. Cette épreuve « Eagle Eye Match Play » s'est achevée sur un « One Heat Shoe » de cinq minutes, avec la victoire de Peter Brüllsauer, épuisé.

L'épreuve « back to old school », rassemblant les plus de quarante ans et les moins de quarante ans, a cette année encore fait partie de la compétition. Le but de cette épreuve conviviale était de transmettre aux maréchaux-ferrants de moins de quarante ans la traditionnelle forge de fer avec deux marteaux, que les maréchaux-ferrants de plus de quarante ans ont exercé des heures durant. Voilà comment préserver cette façon de faire spectaculaire pour les novices : grâce à un grand engagement et un véritable esprit d'équipe. Cette épreuve n'a pas été comptabilisée dans le classement général, mais a toutefois contribué à fasciner le public. C'est avec joie que Siegfried Dauner a pu repartir avec la coupe itinérante réalisée tout spécialement par Urs Würsch, le vainqueur de 2018. Nous nous réjouissons à l'idée de transmettre cette coupe à un autre concurrent dès l'année prochaine.

Les jeunes « novices » participant au concours se sont à nouveau affrontés dans une petite finale, qui consistait à forger un sabot avec un fer à cheval forgé à la main puis à forger le deuxième fer. C'est Jeremy Zuber qui s'est imposé face aux candidats restants lors de cette finale.

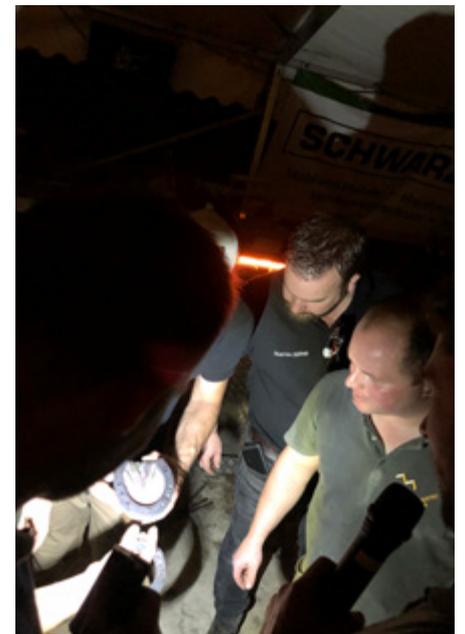
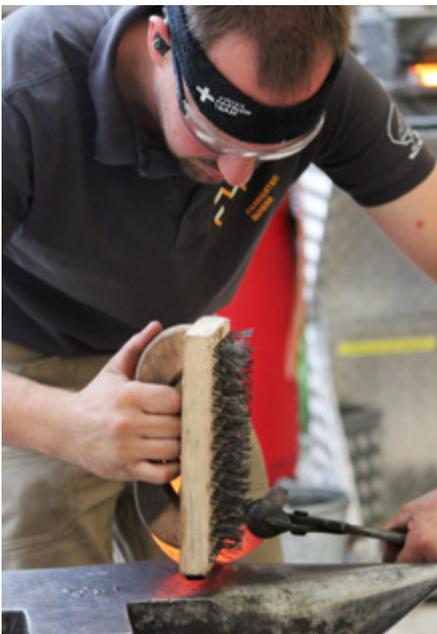
La finale a rassemblé les quatre meilleurs des deux premières épreuves. Ils de-

vaient, en 70 minutes, forger un fer avant et un fer arrière sur mesure et les ferrer sur le cheval.

Hans Meier, vainqueur 2019, a remporté la coupe itinérante qu'il conservera jusqu'à la prochaine édition de la Ranchfest à Langnau. Les participants ont pu prouver leur savoir-faire et vivre de nouvelles expériences dans une ambiance conviviale.

Réservez d'ores et déjà la date du 15 août 2020 pour assister en direct au prochain concours international de maréchaux-ferrants. ●

Réservez d'ores et déjà la date du 15 août 2020 pour assister en direct au prochain concours international de maréchaux-ferrants.





Une solution de sécurité doit examiner l'ensemble du trafic de données sur le réseau à la recherche de logiciels malveillants.

Protéger au lieu de payer

Quelles mesures de protection techniques devons-nous prendre pour protéger notre entreprise des attaques d'Internet ?

 Swisscom

Lorsque nous sortons du bureau le soir, nous fermons évidemment la porte à clé. Nous mettons en outre les objets particulièrement précieux dans un coffre-fort et installons un système d'alarme qui nous informe dès que des personnes entrent sans autorisation. Cette évidence de protection dans le monde physique, nous devons également l'apprendre dans le monde numérique. Les mesures de protection techniques aident à protéger l'entreprise des attaques d'Internet de manière préventive. Aujourd'hui, un simple pare-feu ne suffit plus, car il ne protège pas contre les nouvelles formes d'attaques, de virus ou de chevaux de Troie. Il faut une protection intégrale ; une solution de sécurité professionnelle comme p. ex. les Managed Security de Swisscom, qui examinent l'ensemble du trafic de données sur le réseau à la recherche de logiciels

malveillants et qui sont toujours à jour et entretenus régulièrement.

Protection professionnelle

Nous conseillons aux PME d'avoir un partenaire professionnel à leurs côtés apportant les produits et le savoir-faire nécessaire pour la sécurité informatique. En vous abonnant aux Managed Services chez Swisscom, vous ne devrez plus vous embêter avec des questions de sécurité, mais pourrez entièrement vous concentrer sur votre entreprise et vos clients. Le tout pour un prix mensuel forfaitaire. De plus, Swisscom se charge directement de la sauvegarde des données. Une tendance pour des solutions basées sur le cloud se dessine ici. Ainsi, vous veillez à ce que la copie de sauvegarde soit toujours à jour et qu'en cas d'incident, toutes les données soient de nouveau accessibles

rapidement. La protection technique est importante, mais toujours insuffisante, car l'homme est et reste le maillon le plus faible de la chaîne. C'est pourquoi il est très important de régulièrement sensibiliser les collaborateurs des dangers d'Internet. ●

La sécurité informatique en pack « zéro souci »

Les bons professionnels de la sécurité informatique sont rares et en plus très coûteux. Avec les Managed Services de Swisscom, vous pouvez déléguer ces tâches à des professionnels et vous concentrer entièrement sur vos activités. Le tout pour un prix mensuel forfaitaire. Prenez un rendez-vous de consultation sans engagement avec un expert de Swisscom à proximité de chez vous. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site www.swisscom.ch/securite-pme

AM Suisse et Swisscom : un partenariat fructueux

Qu'est-ce qu'AM Suisse et Swisscom ont en commun ? Beaucoup : tous deux sont synonymes de qualité suisse, de fiabilité et de service. Les similitudes et les synergies sont utilisées de manière intelligente dans le cadre de leur partenariat. Et les membres d'AM Suisse en bénéficient aussi.



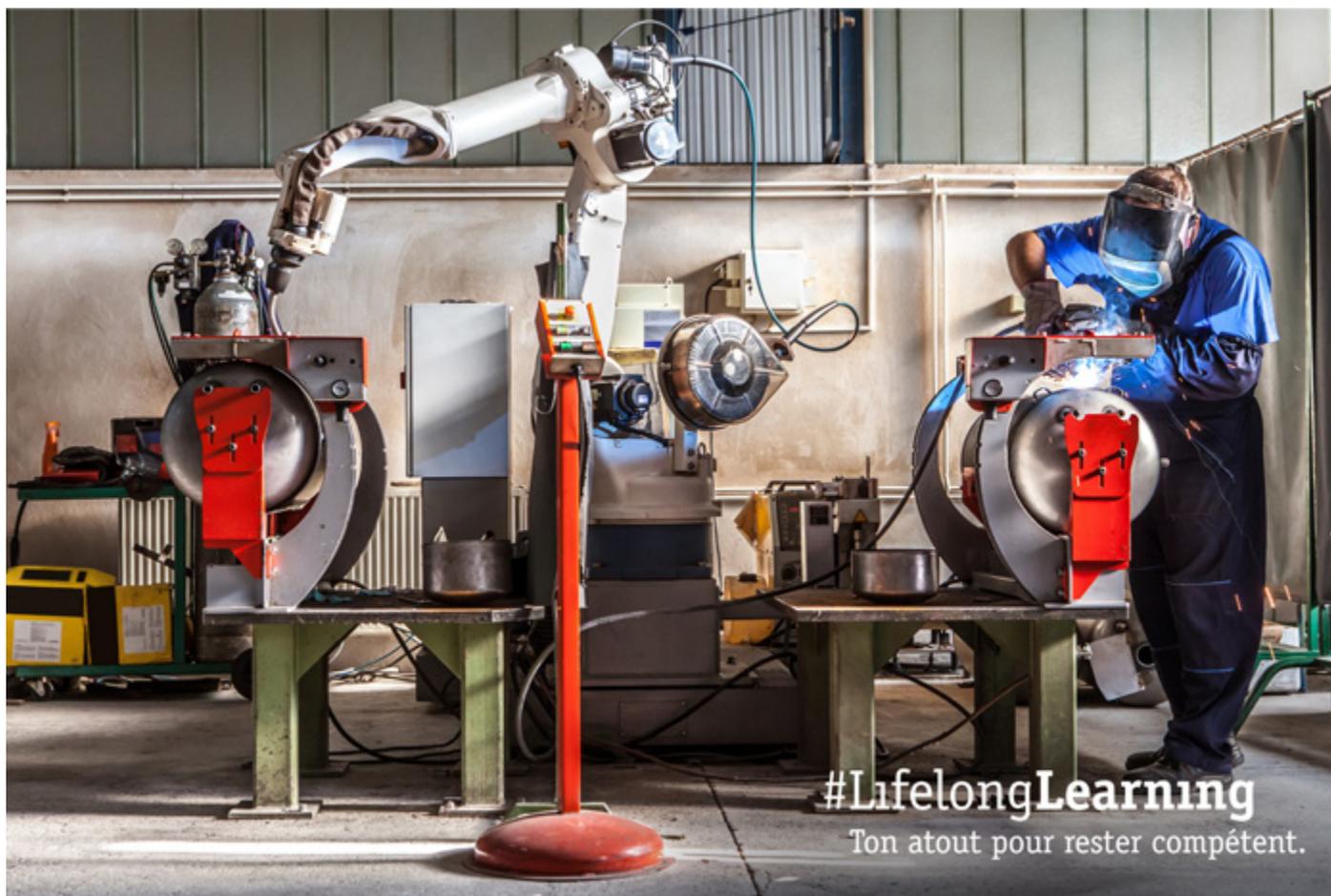
© Swisscom

L'objectif d'AM Suisse est d'améliorer les conditions d'achat de ses membres. Swisscom, le plus grand prestataire de télécommunication et de services informatiques de Suisse, se réjouit d'y contribuer et d'accompagner les membres d'AM Suisse dans ce monde interconnecté, avec des solutions axées sur l'avenir. Que ce soit pour la construction métallique, la technique agricole ou la maréchalerie : une infrastructure informatique et de communication fiable et surtout adaptée aux besoins est depuis longtemps un critère de compétitivité décisif. Les demandes doivent être traitées rapidement, les collaborateurs toujours joignables par les clients et la collabora-

tion doit également parfaitement fonctionner à l'interne. C'est pourquoi Swisscom offre aux membres d'AM Suisse des conditions spéciales portant sur des solutions informatiques et de communication d'avenir.

Vous souhaitez en savoir plus sur les possibilités qui s'offrent à vous dans le monde interconnecté ou sur les conditions spéciales pour les membres d'AM Suisse ? Contactez nous :

numéro gratuit : 0800 800 568
e-mail : amsuisse.info@swisscom.com
www.swisscom.ch/pme



Plus de 125 employeurs suisses se déclarent en faveur de la formation permanente

L'Union patronale suisse et digitalswitzerland lancent conjointement, à l'occasion de la 3^e Journée suisse du digital, la campagne nationale #LifelongLearning. Cette initiative a pour but de sensibiliser les travailleurs et les employeurs à la formation permanente.

  Union Patronale Suisse / Digitalswitzerland

Plus de 125 employeurs représentant quelques 550 000 employés s'engagent, par une charte, à permettre à leurs collaborateurs d'accéder à la formation permanente. Plus de 100 vidéos mettant en vedette des travailleurs de toute la Suisse et leurs expériences positives avec la formation ont pour but d'encourager la population suisse à investir dans la formation permanente.

Le World Economic Forum part du principe que deux tiers des métiers que les écoliers actuels exerceront à l'avenir n'existent pas encore. Diverses études montrent que la formation permanente va gagner en importance et joue un rôle central dans la transformation numérique. « Les travailleurs suisses se perfectionnent moins dans les compétences numériques que les travailleurs d'autres pays. La numérisation de pratiquement toutes les sphères de la vie exige cependant de nouvelles compétences. C'est là qu'intervient l'initiative de digitalswitzerland », déclare Marc Walder, fondateur de l'initiative digitalswitzerland. C'est pour cette raison que cette dernière lance, conjointement avec l'Union patronale suisse (UPS), la campagne de sensibilisation nationale #LifelongLearning. Cette dernière a pour objectif de souligner l'importance de la formation permanente et de renforcer la participation aux formations continues, notamment en compétences numériques. Les co-auteurs de l'initiative, digitalswitzerland et l'UPS, souhaitent contribuer ainsi à l'avenir professionnel riche en opportunités de la population suisse et à la compétitivité de l'économie suisse, ce qui fait écho aux paroles de Guy Parmelin, conseiller fédéral : « Une bonne formation présente un grand avantage pour la maîtrise des futurs défis », souligne le Chef du Département de l'économie, de la formation et de la recherche.

La campagne sur www.lifelonglearning.ch comprend plus de 100 vidéos mettant en vedette des individus de toute la Suisse et leurs histoires fascinantes sur la formation permanente. Elles ont pour objectif d'encourager les citoyennes et les citoyens de tout le pays à investir dans eux-mêmes et dans leurs compétences numériques.

La campagne de sensibilisation #LifelongLearning va encore plus loin et propose, avec www.educationdigital.ch, une plateforme neutre sur laquelle il est possible de choisir parmi plus de 500 cours offerts par des prestataires divers.

Les employeurs investissent avec succès dans le système de formation

La transformation numérique aggrave la pénurie de personnel qualifié existante et la formation permanente est donc aussi essentielle pour les employeurs. Les patrons suisses comptent d'ores et déjà parmi les plus grands investisseurs dans le système de formation suisse. Roland 2 A. Müller, directeur de l'UPS, explique l'engagement en faveur de la campagne : « La formation et la formation continue mais aussi les reconversions complètes doivent aider le travailleur à maîtriser les changements rapides ou même les bouleversements sur le marché du travail et à pouvoir s'épanouir sur les marchés du travail de demain. C'est pourquoi une sensibilisation à la formation permanente est importante dans toute la Suisse ».

Des obstacles importants pour les personnes peu qualifiées

Dans le contexte de la numérisation, le système éducatif subit lui aussi une transformation d'une rapidité sans précédent. « La Suisse présente un taux de participation élevé à la formation continue par rapport aux autres pays. Mais les taux de participation des personnes sans diplôme post-obligatoire sont faibles en Suisse. Les obstacles à l'accès à la formation continue sont nettement plus élevés pour elles que pour les personnes mieux qualifiées – c'est là que nous devons agir », déclare Martina Hirayama, secrétaire d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation.

Promesse des employeurs quant aux compétences numériques

Le Groupe Adecco identifie une autre approche. Son étude en coopération avec le Boston Consulting Group montre que les travailleurs suisses sont à la traîne par rapport à leurs homologues d'autres pays dans le domaine de l'acquisition de compétences numériques. 19% d'entre eux ont indiqué avoir acquis récemment des compétences numériques, contre 39% dans tous les pays pris ensemble. « Nous serions bien avisés d'investir dans la formation continue en compétences numériques », dit Nicole Burth, CEO du Groupe Adecco Suisse. C'est là qu'intervient un autre élément important de la campagne #LifelongLearning : plus de 125 employeurs suisses représentant quelques 550 000 collaborateurs au total s'engagent au début de la campagne, dans une charte, à soutenir la formation permanente et en particulier l'acquisition de compétences numériques. ●

Vous trouverez toutes les histoires (en vidéo et en texte), la charte des employeurs, l'offre complète de cours, des informations et des offres complémentaires ainsi que les nombreux partenaires de la campagne sur www.lifelonglearning.ch.

À propos de digitalswitzerland

digitalswitzerland est une initiative commune des milieux économiques, scientifiques et du secteur public et nourrit l'objectif de faire de la Suisse le pôle mondial leader de l'innovation numérique. Dans ce contexte, digitalswitzerland est active dans divers domaines tels que la collaboration, le transfert de connaissances, la formation, l'écosystème des start-ups et les conditions-cadres politiques. L'association compte plus de 150 des entreprises et organisations les plus réputées du pays, ainsi que des pôles innovants dans toute la Suisse. L'initiative est née en 2015.